



## Audition de l'APPEP par le Conseil des sages de la laïcité

À sa demande, l'APPEP a été auditionnée par le Conseil des sages de la laïcité le 12 mars 2018.

Participaient à cette rencontre :

*pour le Conseil, Dominique Schnapper, sa présidente, Alain Seksig, son secrétaire général, Catherine Biaggi, Abdenmour Bidar, Laurent Bouvet, Catherine Kintzler, Iannis Roder ;*

*pour l'APPEP, Nicolas Franck, Pierre Hayat, Marie Perret.*

Nous rappelons le « ferme attachement » de l'APPEP à la laïcité, inscrit dans les statuts de l'Association. Avant même l'entrée en vigueur de l'EMC, l'Association avait organisé en novembre 2013 un colloque sur l'enseignement moral et civique<sup>1</sup>, qui associait des approches philosophiques et des questions relatives à l'enseignement et à la vie scolaire. Elle a également organisé avec l'Association des professeurs d'histoire-géographie un colloque sur l'EMC en décembre 2016<sup>2</sup>. Elle a publié des ressources substantielles pour les cours d'EMC à destination des professeurs de toutes les disciplines<sup>3</sup>. Elle a particulièrement réfléchi à la singularité de la laïcité scolaire, qui porte une école fondée sur l'autonomie et la transmission des savoirs, et sur la distinction des croyances et des connaissances.

Nous insistons sur l'apport de la philosophie à la compréhension de la laïcité. Nous montrons que cette approche permet de lever des malentendus sur l'idée trop répandue d'une laïcité seulement négative, et d'expliciter les principes républicains sur lesquels repose la laïcité. Le travail philosophique permet de saisir la laïcité au carrefour des interrogations de notre époque, relatives à la démocratie, l'individualisme, l'humanisme, le communautarisme, ou l'universalisme. L'élaboration et l'enseignement philosophiques actualisent la rationalité critique inhérente à la laïcité. Ils montrent la pertinence et la fécondité de l'idée laïque, propre à éclairer les enjeux contemporains.

Nous expliquons ce que les professeurs de philosophie peuvent apporter à l'enseignement de la laïcité à travers l'EMC et la formation des maîtres. Nous mettons l'accent sur la situation déplorable de l'enseignement moral et civique dans les séries technologiques, où les heures d'EMC ne sont pas financées, alors qu'il s'agit pourtant d'un enseignement obligatoire. Le ministère, qui fait de la transmission des valeurs de la République une mission fondamentale

---

<sup>1</sup> <https://wp.me/P7cX3r-yj>

<sup>2</sup> <http://www.appep.net/4517-2/>

<sup>3</sup> <https://wp.me/P7cX3r-HA>

de l'école, n'est pas à la hauteur de son ambition. Nous soulignons également l'importance d'une approche philosophique de la laïcité dans la formation des maîtres et, au-delà, du travail de conceptualisation et de problématisation philosophiques.

Une discussion s'engage, au cours de laquelle nos interlocuteurs nous demandent des précisions, notamment sur la présence de l'idée de laïcité dans l'enseignement de la philosophie au lycée, sur la place actuellement dévolue à la philosophie dans les ESPÉ et sur celle qu'elle pourrait prendre dans les futurs Instituts nationaux du professorat (INSP). Nous échangeons, longuement et à plusieurs reprises, sur la place de la laïcité dans les nouveaux programmes d'EMC. Alors que la laïcité a vocation à être l'élément structurant de la totalité du programme d'EMC, du Primaire à la Terminale, nous nous inquiétons de la possible disparition de la laïcité du programme de Terminale : ce serait une régression préjudiciable à l'EMC et à ses enjeux démocratiques et républicains, ainsi qu'aux besoins des élèves. La question de l'autonomie des établissements, qui accroît les inégalités et fragilise le service public d'éducation, est également abordée.

Nous concluons en rappelant nos attentes :

- L'inscription de la laïcité comme un des deux axes d'étude du programme d'EMC de Terminale.
- La possibilité effective pour les professeurs de philosophie de prendre en charge en classe terminale l'EMC, chasse gardée des professeurs d'histoire-géographie depuis la sixième.
- La présence effective d'un enseignement de la philosophie dans les futurs INSP.
- Un financement effectif de l'EMC dans les séries de la voie technologique.

Nos interlocuteurs reconnaissent la légitimité de ces attentes.

Nous les remercions de l'attention qu'ils nous ont accordée et de la cordialité qui a présidé à nos échanges, libres et constructifs.

*Compte rendu rédigé par Nicolas Franck, Pierre Hayat et Marie Perret.*